

**EPE - Algérie Télécom - Spa**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Béchar**  
**Nouveau siège de la DOT en Face Université Tahri Mohammed**

**APPEL D'UN CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE**  
**N° 05/AT/DOT08/SDFS/DAL/SA/2022**

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de Béchar lance un Appel d'un Concours National d'Architecture pour : **Maitrise d'œuvre (ETUDE ET SUIVI) POUR LA Réalisation d'un nouveau centre EMRC au niveau du complexe télécom Béchar**

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

Tous les bureaux d'études nationaux ou groupement de bureaux d'études inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité justifiant des capacités techniques professionnelles et financières.

**1 ) CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :**

Capacités techniques : disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :

**Moyens humains :** justifiés par des CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS, CASNOS, Contrat ANEM et les certificats ou attestations de travail. Il s'agit de :

Un Architecte ou ingénieur (Chef de projet) dans les métiers du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à  $\geq 02$  ans.

Références professionnelles : Ayant déjà conçu et suivi, **durant les 05 dernières années, au moins Un (01) projet classé à la catégorie « A »**, à justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maitres d'ouvrages publics accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée (notamment contrats d'études et suivi, ..... etc).

**Capacités professionnelles :** Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.

Une copie des statuts pour Les bureaux d'études publics.

**Capacités financières :** Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 2.000.000,00 DA, cumulé des cinq (05) dernières années (2017-2018-2019-2020-2021), joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers des cinq (05) dernières années, déposés auprès des services compétents.

**2 ) CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT :**

Pour justifier l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané d'architectes et/ou de bureaux d'études.

Les membres du groupement sont tenus de justifier conjointement l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges.

Le groupement doit être impérativement solidaire.

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

Les moyens humains ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à la notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel de concours, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Béchar**  
**Département Achats et Logistique**  
**Service Achats**  
**Nouveau siège de la DOT en Face Université Tahri Mohammed**

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **cinq mille dinars algériens (5000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

**Compte en dinars N°00 1004 12030000005540 BNA**

**Présentation des offres :**

A-Offre Technique est mise dans une enveloppe anonyme selon la forme citée dans le cahier des charges.

B-Offre de Prestation est mise dans une enveloppe anonyme selon la forme citée dans le cahier des charges.

C- offre financière est mise dans une enveloppe anonyme selon la forme citée dans le cahier des charges.

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

- Phase 01 : une enveloppe fermée et anonyme contenant un pli cacheté comportant l'offre technique.
- Phase 02 (pour les candidats présélectionnés) : une enveloppe fermée et anonyme contenant deux plis cachetés séparés, l'un comportant l'offre de prestation et le second l'offre financière.

L'enveloppe extérieure dans les deux phases doit être anonyme et ne comporte que les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM - SPA -**  
**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMUNICATIONS BECHAR**  
**Nouveau siège de la DOT en Face Université Tahri Mohammed**  
**Concours National d'Architecture N° 05/AT/DOT08/SDFS/DAL/SA/2022**  
**Maitrise d'œuvre (ETUDE ET SUIVI) pour la Réalisation d'un nouveau centre EMRC**  
**au niveau du complexe télécom Bechar**  
**A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET**  
**D'EVALUATION DES OFFRES »**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours de 07h00 à 12h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 12h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

**Le Directeur Opérationnelle des Télécommunications**

**Béchar**